

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE DU COMITE SYNDICAL
DU MARDI 22 NOVEMBRE 2016**

Nombre de membres en exercice : 62
Nombre de membres présents : 37
Nombre de membres représentés : 5
Nombre de membres absents : 20
Nombre de membres absents excusés : 00
Date de convocation : 26 octobre 2016
Date d'affichage : 26 octobre 2016

L'an deux mil seize, le 22 novembre à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat des Eaux de Seille et Moselle étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, **sous la présidence de Monsieur Michel DONO.**

Présents : Mathieu-L'HUILLIER Michel-DONO Vincent-HARTZ Luc-SCHWARTZ Claude-CHAMPIGNEUL Jean Jacques-BIE Daniel VILAIN Gérard-LION Colette-MOUGEOT Alain-IDOUX Gilbert-CHARRON Guy-CHERY Lucien-GIGLEUX Philippe-EULRY Gérard-FRANCOIS Thérèse-DIEUDONNE Delphine-LORETTE Jean-Michel-HURAUX Olivier-HENRION Dominique-L'HUILLIER Vincent-FRANCOIS Philippe-GUIDON Guy-ROUGIEUX Philippe-BERNARD Philippe-COLIN Gabriel-GODEFROY Renaud-SAINTMARD Dominique-FAUCHEUR Brigitte-STEMART Liliane-MARCHAL Bruno-THOLLY Michel-GATTAUX Dominique-GIGLEUX Vincent-HABERT Stéphane-MEDERIC André-BAILLY Pascal-BRICE

Procurations : Laurent-PARENTIN donne pouvoir à *Luc-SWARTZ*, Ginny-SIMON à *Claude-CHAMPIGNEUL*, Alexandre PIERNOT à *Dominique L'HUILLIER*, Céline EGEA à *Vincent FRANCOIS*, Carlos MONTOYA à *Pascal BRICE*

En application des articles L 121.11 et L 163.10, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de session, pris dans le Comité, Monsieur Lucien-GIGLEUX ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ses fonctions qu'il a acceptées.

1) CHOIX DU FUTUR PRESTATAIRE (délibération)

Monsieur Le Président avec le soutien du responsable du cabinet de consultant IRH présente aux membres du comité syndical le rapport d'analyse des offres reçues des trois candidats pour le marché de service relatif à la conduite, l'entretien et la maintenance d'installations d'eau potable. La commission d'appel d'offre, représentée par Lucien GIGLEUX, après avoir assisté à l'entretien de chaque candidat et après en avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres ; retient l'entreprise SUEZ-Lyonnaise des Eaux considérant son offre comme la mieux disante.

Après en avoir délibéré le Comité Syndical décide à l'unanimité de passer en prestation de service en régie avec l'entreprise SUEZ-lyonnaise des Eaux.

La séance s'est levée à 20h00.

Le Président,
Michel DONO

